



DEJANTE VRD & CONSTRUCTION SUD-OUEST
 75, avenue de la Libération - 19360 Malemort
 Tél: 05 55 92 80 10 - Choix 1

Maitre d'ouvrage : **CORREZE**
NESPOULS

Plan Local d'Urbanisme

Modification simplifiée n°3 du PLU

Echelle : 1/5000 Phase : 3 Plan : Sud

N°	Date	Observations / Modifications	Dess.	Vérif.
1	20/04/2022	Zonage		

- PLU NESPOULS**
 Règlement graphique
- Zone Uia : secteur urbanisé déjà équipé, correspondant au centre ancien du bourg de Nespouls et aux parties anciennes des villages
 - Zone Ub : secteur urbanisé déjà équipé, correspondant aux secteurs d'urbanisation récente
 - Zone Ue : secteur urbanisé déjà équipé, correspondant aux secteurs d'équipements existants
 - Zone Ux : secteur urbanisé déjà équipé, correspondant aux secteurs d'activités existantes
 - Zone Uxa : secteur urbanisé déjà équipé, correspondant à l'emprise de l'aéroport
 - Zone Uxc : secteur urbanisé déjà équipé, correspondant aux carrières en cours d'exploitation
 - Zone Au : secteur non urbanisé, suffisamment équipé dans sa périphérie immédiate à destination d'habitations et d'activités compatibles avec cette vocation
 - Zone A : secteur agricole
 - Zone N : secteur agricole protégé
 - Zone N : secteur naturel
 - Zone N1 : secteur naturel correspondant à des noyaux bâtis pouvant contenir des bâtiments agricoles existants susceptibles d'évoluer et d'accueillir de nouvelles constructions.
 - Zone N2 : secteur naturel correspondant à des noyaux bâtis anciens pouvant contenir des bâtiments agricoles existants, dans lesquels les constructions peuvent évoluer et s'accompagner d'annexes
 - Zone Nc : secteur naturel correspondant à une ancienne carrière
 - Zone Np : secteur naturel protégé correspondant aux espaces naturels les plus protégés pour leur qualité paysagère ou patrimoniale
 - Zone Npz : secteur naturel correspondant à des secteurs protégés pour leur intérêt écologique, faunistique ou floristique